

DEICHÉ (Jean II), notaire de Montauban, liasses de testaments 1682-1712, Archives départementales de Tarn-et-Garonne, cote 5 E 2255, PH/MCAS/20221013.

C()est le **testament mutuel
solemne de david mariette
tondeur de draps et jeanne
d'ourdisse mariez habitans
de villebourbon de tarn les
montauban l'acte de
presenta(ti)on et remise
duquel a()esté retenu ce
jourd huy vingt()neuvieme
may mil sept cent deux**
par moy jean deiché no(tai)re
royal dud(it) montauban
en presence des tesmoins
soussignez avec lesd(its)
testateurs et()moy no(tai)re
comme aud(it) acte de
presentation et remise

Mariette, testateur

Jeanne Dourdisse
testatrice

Calvet

Marty Rouzet

Rouazet

Montet

Tourny

Romeis

Deiché, no(tai)re r(oyal)

.....

Aujourd()huy **vingt quatrieme may mil sept cent
deux a()villebourbon de tarn les montauban nous
david mariette tondeur de draps et jeanne ourdisse mariez**
dud(it) villebourbon estans par la grace de dieu en
bonne santé et disposition de nos()personnes et en
bons sens, memoire, jugement et connoissance
et considerant la fragilité de cette vie et l'incertitude
de l'heure de la()mort avons voulu disposer de nos
biens par nostre present testament mutüel solemne
et derniere disposition en la forme quy s'ensuie
en()premier lieu avons prié dieu en toute humilité
nous pardonner nos()pechés au()nom et()par()le merite
de la mort et passion de nostre seigneur jesus christ.
et lors que nos ames seront separées de nos corps
il luy plaise les recevoir en son repos eternel en
l'attente de la resurrection bien heureuse en laquelle

